

COMPTE-RENDU DU DEUXIEME CONSEIL D'ECOLE - mardi 6 Mars 2018

Maternelle « les templiers » à Epinay-sur-Orge

Présents au conseil d'école :

Isabelle MARTZ, Valérie CABEDOCE, Catherine GARGOT, Catherine TOUAKNI :enseignantes

Madame FRANCOIS : Maire de Epinay sur Orge et Chargée des affaires scolaires et péri scolaires

Mesdames HUE et SAVIGNAC représentantes des parents d'élèves PEEP

Madame CAVIALE représentante des parents d'élèves APIE

absents excusés monsieur NASZALYI : DDEN, madame Agnès SOMME : psychologue scolaire,

Monsieur GARNIER représentant des parents d'élèves APIE, madame MALONGA représentante des parents d'élèves PEEEP

1- Plan Vigipirate : entrée et sortie des élèves

Lors de la réunion de l'ensemble des directeurs de la circonscription de Palaiseau qui a eu lieu le 16 janvier, madame l'Inspectrice de l'Education Nationale nous a rappelé la responsabilité du directeur lors des entrées et sorties des élèves et notamment de mesurer le risque lorsque les parents entrent dans l'école. Nous sommes toujours dans un contexte d'extrême vigilance.

Les trois directrices des écoles maternelles d'Epinay-sur-Orge ont donc décidé, après en avoir référé à madame François, de ne plus autoriser les parents à entrer au sein de l'école. Les enfants seront accueillis dans le hall et iront dans la classe seuls

Cette mesure sera effective à partir du mardi 3 Avril et nous espérons qu'elle soit comprise par l'ensemble des parents d'élèves dans un souci de sûreté pour les enfants et non pas comme une sanction. Les enfants déjà bien intégrés dans le fonctionnement de l'école devront rapidement s'adapter sans trop de difficultés. L'équipe enseignante sera vigilante à rester en relation avec les familles et à afficher des productions dans un endroit visible de l'extérieur. Un mot émanant des trois directrices concernées sera distribué incessamment aux familles.

Madame François indique que la très grande majorité des communes a déjà mis en place ce système.

2- Informations sur le projet d'école

Le projet d'école est dans sa troisième année et il y aura une année supplémentaire en 2018.

Il se compose de 4 domaines

- *Les activités pédagogiques complémentaires*

Elles ont lieu le lundi et le jeudi, de 11h30 à 12h pour un petit groupe d'enfants.

Domaines : connaissance des nombres, construction de collections, discrimination des sons, prise de parole pour le PS, activité de vie pratique.

- *Construire le nombre pour exprimer des quantités :*

Les enseignantes confrontent de manière quotidienne les enfants à des situations portant sur le dénombrement, s'entraînent à résoudre des problèmes, construire des collections.

Nous proposerons la même situation problème sur toute l'école : « *je vais chercher en un seul voyage juste ce qu'il faut de bonnets pour tous les enfants* ». C'est la même situation problème que l'année

dernière. Pour les petits il faut aller chercher 3 bonnets, pour les moyens il faut 6 bonnets, pour les grands il faut 9 bonnets.

- *Améliorer le développement affectif et social des enfants :*

Apprendre à être autonome dans des activités récurrentes, découvrir que l'on peut aider l'autre et y prendre du plaisir.

Les différentes mesures sont dans l'ensemble assez bien respectées par les enfants : Ils garent les vélos et les patinettes sur les emplacements de parking à la fin de chaque récréation mais aussi pendant la récréation. Les grands aident les petits à fermer leurs manteaux si ces derniers sont d'accord. Les chaussures sont correctement rangées près des bancs.

- *Parcours d'action d'éducation artistique et culturelle :* cette année nous allons explorer la matière « tissu » à travers les arts. J'en profite pour remercier tous les parents qui nous ont apporté de nombreux morceaux de tissu.

3- Informations sur le projet de classe de découverte sans nuitée

Le projet a déjà commencé avec les ateliers « découverte de la matière textile » avec Anja KORNERUP-BANG. Elle interviendra durant 4 séances pour les 4 classes. Les enfants manipulent différents tissus pour y découvrir le fil, la trame. Ils vont réaliser un tissage, sculpter la matière et durant la quatrième séance peindre sur une toile.

Le vendredi 30 mars, nous irons au cinéma de Chilly-Mazarin voir des 6 courts métrages « monsieur chat et les shammies ». Les shammies sont des petits êtres en tissu. Ils nous font partager leur quotidien : Comment les Shammies prennent un bain, se marient, se soignent, rangent leur chambre, jouent à cache-cache, construisent une maison.

Le jeudi 5 Avril ou le vendredi 6 Avril, nous irons à la maison des arts de Créteil voir un spectacle « FRUSQUES » : 4 personnages se réveillent dans un monde inconnu, où les seuls éléments communs et connus sont des vêtements. Des habits de seconde main, des reliquats d'une société consommée, de vies passées, intimes... Manipulés par les danseurs, les vêtements s'empilent, s'entassent et s'emmêlent pour former des îlots, refuges dans cet univers désincarné.

4- Bilan financier de la coopérative

Le solde de la coopérative est actuellement de 9376.13 euros

La vente des photographies nous a rapporté 964.85 euros

La caisse des écoles nous a versé une subvention 982 euros et nous avons reçu une subvention de la mairie de 720 euros.

La participation des familles est de 1555.50 euros

Nous avons dépensé depuis le début de l'année 3858.24 euros avec la sortie au cirque (entrées et cars) des régies d'avance pour le fonctionnement des 4 classes, des achats divers pour le projet tissu (tissu, cadres, ciseaux, livres) et nous avons acheté une petite plastifieuse en urgence à 38.87 euros.

5- Point sur le portail famille

On constate quelques oublis d'inscriptions sur le portail famille notamment lorsque la semaine est à cheval sur deux mois. Nous incitons les familles à s'inscrire à l'année il y a une procédure qui le permet dans le logiciel et à se désinscrire si besoin. Certaines familles malgré des relances ne font pas l'effort de s'inscrire.

Madame FRANCOIS annonce que la mairie va changer l'interface qui sera plus simple d'utilisation : il n'y aura plus qu'une seule page par enfant pour s'inscrire aux différents accueils périscolaires. Elle souligne la mauvaise volonté de certaines familles à s'inscrire et par conséquent l'augmentation du gaspillage des repas.

Une explication sera éditée dans le journal municipal « le Spinolien ». La mairie mettra en place après les vacances de printemps une majoration de 30 % pour les non-inscriptions à la cantine.

6- Point sur actions des fédérations de parents

La mairie fait part de sa volonté d'avoir les mêmes règles de sécurité sur le temps périscolaire que sur le temps scolaire. Les événements qui font entrer les parents dans les locaux ne pourront plus être envisagés pour l'instant.

La PEEP annonce qu'il y a eu la vente de 92 torchons avec un bénéfice de 143.60 euros. Un chèque de ce montant a été remis à la coopérative de l'école pour une participation à un spectacle, une sortie ou autre action. La directrice remercie les parents de la PEEP pour leur action et s'engage à les informer de l'utilisation de cette somme lors du prochain conseil d'école.

L'APIE souhaite proposer une dégustation de crêpes le jeudi 30 mars de 15h45 à 18h45 à confirmer.

Les deux fédérations réfléchissent à l'organisation d'un pique-nique au parc des templiers en fin d'année.

Prochain conseil d'école le mardi 12 JUIN de 17h à 19h